

## Cirphis, une année noire ...

2018 sera une année noire pour certaines prairies du Pays Basque, fortement impactées par les chenilles cirphis.

Le cirphis, ou chenille des prairies, s'attaque spécifiquement aux graminées en fin d'été/début d'automne. Les parcelles séchantes, orientées sud ou sud-est y sont généralement plus sensibles. Les étés secs sont également plus favorables aux attaques. Ces conditions, couplées à un hiver plutôt doux et un printemps pluvieux, ont pu favoriser l'arrivée et les pontes des papillons cet été.

Et de fait, le réseau de piégeage de la chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques a recensé de nombreuses attaques sur les zones sensibles et sur les zones périphériques en septembre : Briscous, St Pée sur Nivelle, Itxassou, Hasparren, Cambo les Bains, Louhossoa, Iholdy, Garindein, Ayherre, Larceveau... Sur tous ces sites, la densité des chenilles dépassait les 15 à 20/m<sup>2</sup>, avec des tailles très variables (0,3 à 30 mm).

Des chenilles ont été aperçues sur les routes et chemins, sur les murs des bâtiments agricoles et des maisons,...

De nombreuses prairies ont été rasées. Les troupeaux ne sont pas encore tous redescendus des estives, et la problématique du pâturage de fin d'année se pose...

Des mesures de lutte alternative existent et ont prouvé leur efficacité. Voici un rappel des principales règles préconisées en présence de chenilles sur les prairies :

- **observer ses prairies** : toutes les prairies ne sont pas attaquées... Il convient de passer tous les jours sur l'ensemble des parcelles, tôt le matin de préférence. Le but est de détecter les attaques et leur intensité le plus tôt possible. Cela conditionnera en partie la réussite de la lutte. Une intervention peut être mise en œuvre si le seuil de 10 chenilles/m<sup>2</sup> est dépassée.
- **Les traitements préventifs ne sont pas efficaces** (pas d'action sur les œufs) : inutile d'appliquer un traitement en amont.

Dans le cas d'une infestation massive (seuil > 15 chenilles/m<sup>2</sup>), on pourra être amené à intervenir rapidement :

- **piétinement des brebis** : faire marcher les brebis dans la parcelle est une solution efficace pour écraser les chenilles et limiter la pression.
- **Roulage** à faible vitesse
- **Herse à prairie** : efficace pour écraser
- **Faucher ou pacager** : limiter l'alimentation des chenilles.
- **Application de Bt : Bacillus Thuringensis** (nom commerciale : DIPEL ou SCUTELLO), traitement homologué en AB efficace mais uniquement au stade larvaire (chenilles de 2 cm maximum).

Doser à 400L/Ha, et traiter le soir car le Bt est sensible à la lumière. Si nécessaire, renouveler 48h après le premier traitement.

**Beaucoup de parcelles ont été traitées chimiquement. Pour rappel, traiter chimiquement par prévention est inefficace. D'autres solutions alternatives existent, et l'efficacité de ces méthodes a été prouvée.** En effet, les produits à base d'alphamétrine, seuls produits homologués sur noctuelles défoliatrices mais avec peu d'indications sur l'utilisation en prairies, sont extrêmement dangereux.

Le Conseil d'Administration de BLE, association d'agriculteurs bio du Pays Basque, a lancé un communiqué de presse le 19 septembre (radios et presses écrites locales) pour rappeler qu'une gestion de ce ravageur sans traitement chimique est possible et nécessaire pour limiter l'usage d'intrants, autant pour des raisons économiques que pour préserver la santé des agriculteurs, l'environnement et les pollinisateurs.

Dans ce communiqué, nous avons rappelé les différentes luttes alternatives efficaces citées ci dessus, et nous avons insisté sur les préconisations à prendre en cas de traitement : ne pas traiter en cas de vent, respecter les distances avec le voisinage, respecter les règles de traitements et prévenir les apiculteurs pour préserver les ruchers. Penser également à prévenir les maraîchers voisins, les producteurs de fruits, de PPAM et tout ce qui pourrait compromettre directement la santé des consommateurs potentiel si la récolte devait s'effectuer dans les jours suivant l'application du poison. Traiter n'est pas un acte anodin, chacun est responsable de sa gestion des prairies !

### ON NE PEUT PAS CONTINUER COMME ÇA, À TRAITER TOUS LES DEUX ANS

Mirentxu Parachu, éleveuse à Itxassou

J'ai régulièrement des attaques de cirphis, surtout les années à forte pression comme cette année, ou en 2016.

### **Je n'ai pas envie d'utiliser les produits toxiques contre ce ravageur.**

Les chenilles s'attaquent principalement au dactyle, donc j'ai essayé de semer mes nouvelles prairies avec plus de diversité et d'autres graminées. Par ailleurs, cette année, pour éviter les attaques, j'ai fait pacager toutes les prairies qui pouvaient l'être peu avant les attaques. J'ai girobroyé les autres parcelles. Malgré ces précautions, comme tout le monde sur le secteur, mes prairies ont été attaquées en septembre. Je ne peux pas encore mesurer à quel point les prairies ont été attaqué car la sécheresse me donne aussi l'impression d'avoir brûlé les prairies... j'espère que d'avoir fait packager et broyer aura limité l'attaque... les prochaines semaines le diront.